

Chers Membres, Chers Amis,

Cette fonction de Présidente de l'APRAM, je l'embrasse ce soir avec *enthousiasme*, plaisir et émotion.

Et surtout avec honneur.

L'APRAM a été ma potion magique et secrète,

la 1<sup>ère</sup> association de spécialistes à laquelle j'ai candidaté. Celle qui m'a donné l'envie de progresser et mieux comprendre la PI, d'aimer être Avocate grâce aux consœurs et confrères que j'y ai trouvés, grâce aux autres professionnels rencontrés chemin faisant, juristes et CPI, tout aussi inspirants.

Membre assidue aux conférences, quelques fois intervenante, puis présidente de la Commission Marques Françaises que j'ai animée avec bonheur pendant 6 ans, j'ai ensuite intégré le Conseil d'Administration, le Bureau et la Vice-Présidence.

L'*enthousiasme* avec lequel je me présente à vous ce soir, c'est celui de toutes celles et ceux qui m'ont « portée jusque-là » et que je remercie chaleureusement

*Valérie Dorey*, qui m'a fait une confiance absolue dès le début en qualité de Vice-présidente et qui m'apporte depuis un soutien sans faille.

*Stéphane Guerlain* qui m'a fait confiance, un jour sans crier gare, en me proposant de lui succéder à la Commission Marques Françaises – lui, en m'assurant qu'il n'y avait pas 'grand-chose à faire', moi en pensant alors qu'il s'adressait à ma voisine...

Je dois beaucoup à l'APRAM, comme à ses membres.

Avec Emmanuelle Incollingo, nous venons de traverser deux années intrépides et intenses pour sauter à pieds joints dans le cent pour cent numérique, tout en développant nos activités sur tous les fronts. Emmanuelle a envers et contre tous les obstacles, accepté la mission impossible, bravo, tu as réussi et ce fut un plaisir de t'accompagner.

Je remercie chaleureusement mon binôme Vice-Président, Julien Delucenay, qui a apporté à notre trio disponibilité, compétence, humour, flegme et pragmatisme. Julien, entre autres, veille et 'couve' (à l'image de notre logo) nos liens essentiels et privilégiés avec l'Office européen.

Une dédicace toute spéciale pour Anne-Sophie Frère-Barcelonne, notre nouvelle Vice-Présidente qui représentera l'Industrie à compter de 2022. Responsable de la propriété intellectuelle au sein de la société ENGIE, Anne-Sophie sera l'œil précieux, rigoureux et attentif de ce collègue.

Je salue enfin le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il me témoigne et qui m'honore.

J'en profite pour dire que le CA est pour celles et ceux qui en font l'expérience un lieu d'échanges stimulant. Il permet notamment d'échanger sur les sujets de demain et sur notre pratique, ce qui est précieux, y compris pour nos dossiers. Ses membres – issus à parité de nos trois collèges – sont impliqués, dynamiques et actifs sur plusieurs fronts... L'engagement en vaut donc la peine (*et c'est une invitation en creux*) si d'aventure vous hésitez à candidater !

Les Présidentes et Présidents passent, notre coordinatrice reste. Je suis heureuse que Véronique Deschars-Collet soit à nos côtés. Elle est d'un indéfectible soutien, d'un enthousiasme sans faille et aussi réactive que disponible pour être la coordinatrice de choc dont nous avons besoin.

\*\*\*

Venons-en à présent à la mission qui m'attend.

➤ **Quel est d'abord le constat que je peux faire ?**

L'APRAM n'est plus constituée de quelques centaines de membres comme à l'époque de mes débuts, nous sommes aujourd'hui + de 1000...

Le bateau n'est donc plus si petit, il a grandi, son équipage s'est diversifié, a parfois rajeuni, s'est souvent ouvert sur ailleurs que Paris.

Nous sommes en outre de plus en plus amenés à défendre les intérêts de nos professions, la propriété intellectuelle évolue sans cesse, de nouveaux enjeux se dessinent.

Le bateau grandit, la PI se modifie.

C'est dans ce contexte évolutif qu'avec Emmanuelle et Julien, nous avons souhaité, fin 2020,

- vous consulter sur vos attentes,
- vous demander si l'APRAM devait évoluer et dans l'affirmative, selon quelles directions et priorités,
- engager une réflexion, la plus collective possible, sur le devenir de notre Association.

Dégager une vision et penser à l'avenir à une époque où l'on discute sans arrêt du '*monde d'après*' a eu une certaine résonance et nous a donné l'envie d'aller de l'avant.

Le bien nommé 'APRAM DU FUTUR' vous a donc été annoncé à notre dernière AG de 2021 et il s'est tenu tout au long de l'année impliquant – nous l'avons rappelé – une large consultation. Nous pouvons tous nous féliciter pour avoir en si peu de temps, fait autant !

- Devons-nous faire évoluer et moderniser l'APRAM ? Vous avez répondu *oui*, le constat est clair, et des idées et propositions ont déjà vu le jour.
- Vous avez également souligné qu'il était important de maintenir notre identité et notre ADN.

Face à cet 'en même temps', ma feuille de route paraît presque simple !

➤ Elle s'énonce en quatre points :

## 1. Capitaliser sur notre ADN

Notre Association est aujourd'hui, sans aucun doute, perçue comme une **marque**. Distinctive, forte, de renommée, de qualité et qui remplit sa fonction de garantie d'identité d'origine ! Tous ces mots que nous connaissons si bien dans notre jargon, collent aussi à la peau de l'APRAM.

Elle doit bien sûr le rester grâce, à tout le moins, à :

- nos conférences annuelles dont vous avez salué la qualité,
- la convivialité de notre Association.

Sur les conférences et la possibilité d'enrichir ses connaissances, vous dites souvent qu'ils constituent la raison d'être de votre adhésion. Les sujets doivent être diversifiés, pointus et/ou en symbiose avec l'actualité – à titre d'ex., les conférences sur le DSA l'an dernier, sur les NFT en 2022. Osez surtout nous proposer des sujets si l'envie vous prend (*invitation en creux là encore*) !

Quant à la convivialité, et la possibilité de se rencontrer (se voir enfin !) et d'activer notre réseau, cela relève aussi du socle de l'association et de ses valeurs clé, même enviées par des correspondants étrangers. Cette convivialité sera mise à l'honneur, espérons-le, lorsque nous fêterons les 45 ans de l'APRAM en 2023, ce qui va se préparer dès cette année.

Une marque, on le sait tous, se doit d'évoluer, elle ne peut s'endormir sur ses acquis. Elle doit donc (et c'est mon 2<sup>ème</sup>ment) :

## 2. S'ouvrir et se moderniser

L'Association doit parler à ses membres et tous doivent s'y retrouver, quel que soit le collège concerné, le lieu géographique de chacun.

Elle doit aussi s'ouvrir aux Jeunes, leur paraître moins 'intimidante' car ils sont à l'évidence l'APRAM de demain.

L'Association doit enfin plus, et mieux communiquer auprès de ses membres comme auprès du secteur.

Dans ce contexte, nous avons inauguré de nouveaux 'chantiers' :

- la Commission 'Jeunes' a été lancée en décembre dernier,
- nous lançons une nouvelle plaquette et modernisons notre logo.

D'autres réflexions sont en cours, telles que la refonte de notre newsletter ou la préparation de questionnaires, l'un destiné aux membres, l'autre aux non-membres (les quelques 4500 personnes qui nous suivent sur LI) pour leur donner envie de nous rejoindre...

### 3. Se dynamiser et rayonner davantage

Notre Association doit aujourd'hui consolider sa voix, la porter et la faire rayonner :

- *auprès des pouvoirs publics au sens large* : il importe de rencontrer tous nos 'partenaires' 'institutionnels' : Ministères de référence (Justice, Economie), l'INPI, parlementaires français et européens, et bien entendu nos magistrats. Vous avez pu constater que nous avons eu des échanges réguliers et nourris avec beaucoup d'entre eux. Il importe de poursuivre dans cette voie. Je remercie à cet égard celles et ceux qui ont salué l'importance et la qualité de notre contribution aux Etats Généraux de la Justice ! Il est de l'intérêt de nos trois collèges de nous faire entendre/écouter.
- *faire rayonner notre Association en Europe et à l'international* : c'est en ce sens que nous avons répondu aux questionnaires de la Commission sur les IG, les DM et le DSA. Nous envisageons, dans un autre ordre d'idées, de traduire notre site en anglais pour accroître sa visibilité et renforcer nos liens avec nos membres à l'étranger.

Enfin, le 4ème axe, et pas des moindres pour l'APRAM de demain :

### 4. Clarifier notre « gouvernance »

Un mot sans doute un peu barbare pour certains mais qui ne doit pas effrayer. La modernité, la croissance, passent en effet par une meilleure structuration et segmentation des rôles. Nous travaillons à ce que notre organisation soit plus lisible, plus efficiente afin que les organes constitutifs aient des missions déterminées pour répartir de manière équilibrée le fameux... *'qui s'en occupe ?'*.

Cette réflexion implique également de capitaliser sur le potentiel de nos 13 commissions auxquelles, pour mémoire, il suffit de s'inscrire pour participer (*inscrivez-vous !*).

Nous attachons enfin de l'importance à pérenniser nos liens avec les associations-sœurs françaises et étrangères, pérennité dont nous avons mesuré l'efficacité cette année encore.

A l'aube de ce tournant déjà initié par mes prédécesseurs Présidentes et Présidents, le sujet de la gouvernance, certes aride, n'en est pas moins crucial pour l'avenir de notre association. La question de recruter, à terme (court, moyen ?), un membre permanent pour nous représenter (secrétaire général/fin connaisseur de nos sujets – lobbyiste, porte-voix de nos ambitions) devra être tranchée. Que Marie Wormser et Pierre Massot qui se sont emparés de cette réflexion essentielle soient remerciés pour leur importante contribution (en cours) et leur ténacité.

\*\*\*

J'en ai presque terminé.

Je remercie toutes celles et ceux – et ils sont nombreux – qui ont déjà œuvré sur ces 4 objectifs, notre présentation de ce soir révèle déjà leur implication.

Ensemble nous allons poursuivre la transformation de l'APRAM pour qu'elle soit une marque forte, distinctive et *collective*.

C'est en effet avec toutes ses forces vives que notre association rayonnera en France et à l'étranger. Et avec ces mêmes forces qu'elle portera sa voix dans la PI de demain.

Je vous remercie vivement de me donner l'opportunité de conduire cette aventure avec vous.

Je remercie enfin le cabinet Gide pour nous avoir si bien accueillis ce soir pour notre Assemblée que nous pouvons envisager à présent de clôturer.

\*\*\*

Sylvie BENOLIEL-CLAUX